

INSCRIPTIONS A L'ECOLE

Les enfants, nés en 2020, peuvent être inscrits à l'école de CHAMPIER.

1 - Passez en mairie pour compléter le dossier administratif (apporter votre livret de famille, un justificatif de domicile, le carnet de santé de l'enfant ainsi que l'accord des 2 parents).

2 - Prenez contact avec Mme CHAUVET, directrice de l'école Auguste Goubet, par téléphone, pour convenir d'un rendez-vous (04 74 54 59 05).

(Rapporter votre livret de famille, un justificatif de domicile, le carnet de santé de l'enfant, l'accord des 2 parents et le document de la mairie).

3- Fin juin-début juillet, la maitresse de la classe des Petites Sections organisera une visite des locaux.